
MANDEMENT
DE
MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL
SUR LE DENIER DE SAINT-PIERRE

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses
et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédic-
tion en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Nos très chers frères,

Nous venons aujourd'hui faire un pressant appel à votre piété filiale envers le Souverain-Pontife, et nous sommes assuré que tous vous y répondrez avec enthousiasme ; car, en réalité, ce que nous allons vous demander nous apparaît, pour les catholiques, comme un devoir impérieux et doux à la fois.

Vous savez la pénible situation faite depuis longtemps déjà au chef de l'Eglise. Bien qu'il habite un palais, nous pouvons dire qu'il est pauvre, eu égard aux charges énormes qui pèsent sur ses épaules, et aux obligations multiples auxquelles il est tenu de faire face à chaque instant. Ce n'est pas Rome seulement, en effet, ce n'est pas seulement l'Italie, c'est l'univers entier qui est l'objet de la constante sollicitude de celui qui porte le grand nom de vicaire de Jésus-Christ sur terre.

Or, que sont les revenus certains dont il dispose aujourd'hui ? Nous avons entendu le fidèle exposé de ses besoins, et nous en avons été ému et attendri. Le pape n'a pas qu'à soutenir l'honneur de la cour pontificale ; il y a tant d'œuvres qui comptent sur sa protection efficace, tant de malheurs que son cœur veut soulager, tant de charités qui s'imposent